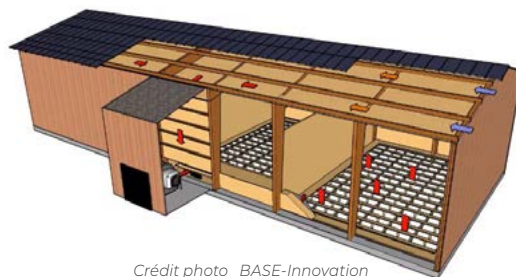


Producteur
**GAEC
La Niro**

Contact **Nicolas Blanchard et Olivier et Vincent Arnaud**
Adresse **La Niraudière | 85510 LE BOUPÈRE**
Facebook **www.facebook.com/AulaitBonetBio**



SÉCHAGE DU FOIN EN GRANGE SELON UN PROCÉDÉ THERMOVOLTAÏQUE



Crédit photo BASE-Innovation

**Nicolas BLANCHARD, agriculteur bio
au sein du GAEC**

Comment est né ce projet ?

L'idée initiale remonte déjà à 6 ans. Je me posais la question d'une meilleure valorisation de l'herbe et cherchais à tendre vers l'autonomie de la ferme. Le séchage en grange du foin s'est précisé il y a 4 ou 5 ans, notamment grâce à une étude poussée réalisée par Yann Charrier (spécialiste en études d'installation de séchage en grange chez SGF Conseil) dans le cadre d'un dossier «Plan de compétitivité et d'adaptation des entreprises» (PCEAE). Nous nous sommes également renseignés auprès du SEGRAFO (association spécialisée dans le séchage en grange des fourrages), avons participé à quelques formations et visites de séchoirs. Nous avons finalement concrétisé ce projet grâce à l'entreprise «Base - Innovation» de Bordeaux, conceptrice des panneaux thermovoltaïques Cogen'Air utilisés pour notre installation. Nous avons fini d'amortir un précédent bâtiment, nous pouvions nous lancer dans ce nouveau projet. L'installation complète (bâtiment, panneau, ventilateur...) représente une dépense de 260 000€, avec un emprunt sur 18 ans. La revente de l'électricité non consommée devrait permettre de rembourser la partie «panneaux thermovoltaïques» de notre projet. Notre séchoir est entré en activité en mai 2020.

Concrètement, comment ça marche ?

Notre séchoir en grange dispose de panneaux thermovoltaïques. De l'électricité est produite à l'avant du panneau solaire. À l'arrière, un échangeur thermique permet d'obtenir de l'air chaud. Cet air est ensuite soufflé sous le foin par un ventilateur. Le foin est déposé en vrac sur des grilles. L'air chaud traverse le foin entreposé et le sèche. L'électricité nécessaire aux installations (ventilateur...) est produite par les panneaux. La récupération d'air chaud sous les panneaux permet de les refroidir et d'augmenter leur capacité de production d'électricité. En plus de produire de la chaleur, ces panneaux produisent plus d'électricité que des panneaux classiques. L'herbe coupée est acheminée jusqu'au bâtiment, puis est disposée dans les compartiments du séchoir grâce à une griffe robotisée. La stabulation étant placée juste en face du séchoir, le nourrissage du troupeau est facilité. L'herbe peut être coupée plus régulièrement, avant de monter en épis.

En quoi votre projet est innovant ?

Plusieurs aspects sont à mon sens innovants. Le premier réside dans la recherche d'autonomie sur la ferme. En bio, l'achat de concentrés pour les troupeaux représente une dépense non négligeable. Notre objectif est d'arriver à 100% d'autonomie pour l'alimentation de nos vaches : avec ce foin de bonne

qualité disponible toute l'année, et des cultures de betteraves et maïs, nous devrions remplir cet objectif, tout en réduisant les dépenses. La qualité du foin séché en grange est meilleure que le foin en botte, l'enrubannage ou l'ensilage, et arrive juste après l'herbe pâturée. Un atout pour la santé de nos animaux ! La seconde innovation réside dans le «lait de foin». Très développé en Allemagne et en Autriche, ce lait de foin présente des taux de caséine et d'omégas 3 plus importants qu'un lait traditionnel. Il est ainsi très apprécié des fromagers, qui travaillent plus facilement des laits riches en caséine. Ils y voient aussi un atout gustatif important : le goût riche du lait de printemps se retrouve toute l'année. En Allemagne et en Autriche, des filières sont spécialement développées pour ce lait de foin. En France, ces filières n'existent pas, à part pour certaines AOP. Elles permettraient une meilleure valorisation économique du lait. Nous y voyons également une innovation sociale. Cet outil de travail nous fera gagner en temps de travail et diminuera la pénibilité en hiver pour le nourrissage des animaux. L'emplacement du séchoir, juste à côté de la stabulation, est essentiel. Enfin, cette technologie thermovoltaïque est optimisée pour le séchage du foin à la période de l'année où l'ensoleillement est le plus important. Les premières installations utilisaient parfois des énergies fossiles (brûleur à fioul ou à gaz). D'autres, avec une toiture passive (lame d'air récupérée sous des toits sombres) ou panneaux photovoltaïques nécessitent des modules complémentaires (déshumidificateur, chaudière à plaquettes...). Notre installation est autonome énergétiquement, tout en optimisant la production d'électricité.

Quels sont vos projets pour la suite ?

Nous avons accueilli un nouvel associé, Olivier, en mai 2020. Notre objectif est aujourd'hui d'utiliser cette installation, d'essayer d'augmenter notre production de lait et de passer progressivement à 100% de lait de foin (sans aliments fermentés dans la ration des animaux : ensilage ou enrubannage). Nous aimerions pouvoir valoriser économiquement ce lait de foin, riche en omégas 3 et caséine, et voir se développer des filières «lait de foin». Il nous paraît important de prendre en compte ces deux indicateurs dans le prix d'achat du lait, au-delà des critères actuels que sont la teneur en matière grasse (taux butyreux) et teneur en matières protéiques (taux protéique). Ce sera peut-être à nous, producteurs, d'impulser ces changements ■



Une visite technique du séchoir thermovoltaïque sera proposée aux agriculteurs, en décembre, par le GAB 85, le GRAPEA et le CIVAM AD 49
GAEC La Niro La Niraudière | 85510 LE BOUPÈRE